ART. UNIQUE N° CL1

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 avril 2023

ENQUÊTE SUR LES MANIFESTATIONS ILLICITES VIOLENTES - (N° 1064)

Rejeté

AMENDEMENT

NºCL1

présenté par

Mme Maximi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« sur »,

rédiger ainsi la fin:

« la brutalité excessive du maintien de l'ordre à l'encontre de manifestants, de grévistes, de syndicalistes, de journalistes et de la jeunesse mobilisés contre la réforme des retraites entre le 19 janvier 2023 et le 13 avril 2023. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons rectifier l'objectif d'une telle commission d'enquête.

Ce que ce texte entend dénoncer semble être, d'une part le financement de groupuscules violents, et d'autre part, leurs liens potentiels avec des forces politiques. La légitimité d'enquêtes judiciaires en cours, moins contraintes dans leur exercice qu'une commission d'enquête, rendent celle-ci de facto inopérante.

ART. UNIQUE N° CL1

Par ailleurs, cette proposition omet d'adresser la brutalité excessive du maintien de l'ordre à l'encontre de manifestants, de grévistes, de syndicalistes, de journalistes et de la jeunesse, mobilisés contre la réforme des retraites. Nous considérons que celles-ci méritent davantage l'attention d'une commission d'enquête.

Depuis plusieurs semaines, dans le contexte du mouvement social contre la réforme des retraites, on assiste à un durcissement inédit des pratiques répressives et à une multiplication des violences commises par des membres des forces de police. Malgré le déni que tente d'imposer le pouvoir en France, ces faits ont suscité l'inquiétude au niveau international et largement été condamnés par l'ONU, le Conseil de l'Europe, la presse internationale, des magistrats, avocats, associations de défense des droits humains...

Plutôt qu'une diversion politique, nous demandons qu'une réelle enquête sur les brutalités excessives du maintien de l'ordre soit conduite, tant pour comprendre les raisons du changement de paradigme constaté dans le maintien de l'ordre que pour en résoudre les dérives. La violence politique et gouvernementale d'une réforme antidémocratique n'a pas à s'accompagner d'une telle répression policière.

Nous souhaitons également que les bornes temporelles soient élargies afin de couvrir toutes les dérives observées depuis la fin du mois de janvier 2023.